

# Observatoire photographique **DES PAYSAGES**



## LE VAUDOÛÉ

Entités paysagères :

- Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant
- Vallées de l'École et du Rebais, butte de Turelles et bois de Malabri
- Plateau du Gâtinais sud

# L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES du Parc naturel régional du Gâtinais français

L'identité du Gâtinais français relève de la grande diversité de ses paysages : forêts et clairières, mais aussi marais, coteaux, platières, vallées, plateaux agricoles ouverts ou encore chaos rocheux. La richesse de ce patrimoine paysager mérite que l'on s'y intéresse.



Un élément de la connaissance des paysages **ACCESSIBLE À TOUS**

Grâce à une étude de son patrimoine paysager, le Parc naturel régional du Gâtinais français a réalisé **huit chartes paysagères**.

Afin de connaître les paysages porteurs d'identité et d'assurer un suivi de l'évolution de ces paysages dans le temps, il a été proposé un observatoire photographique pour chaque entité paysagère concernée.

**L'ensemble des points d'observation (environ 200)** a été soumis à la validation des groupes de travail des chartes paysagères, constitués d'élus et de partenaires du Parc, et matérialisé sur le terrain en 200-2009.

L'observatoire **EST MATÉRIALISÉ**

Tous ces points ont été **marqués physiquement** par un ancrage au sol d'une borne en grès (ou d'un clou d'arpentage en contexte urbain), avec une rondelle verte mentionnant « **Parc naturel régional du Gâtinais français : observatoire photographique** ».

Cela permet de rendre cet outil accessible et identifiable par tous.



Observatoire des paysages du Parc du Gâtinais : **OBJECTIFS**

L'objectif est double : **veiller sur l'évolution des paysages et prendre conscience de leur fragilité**.

L'observatoire permet de suivre au mieux les évolutions du paysage sur des secteurs repérés comme identitaires ou susceptibles d'évoluer rapidement. Pour ce faire, chaque prise de vue est reconduite avec une fréquence adaptée par les services techniques du Parc. Les élus prendront également des photos à chaque fois qu'ils constateront une évolution ou qu'ils le souhaiteront.

Chaque point de l'observatoire est confié à la vigilance de la ou des communes concernées, le Parc assurant une veille technique.

Soulignons que **les paysages évoluent naturellement**, ils constituent un patrimoine vivant : l'observatoire n'est donc pas fait pour les « mettre sous cloche » mais bien pour veiller à leur évolution.



Les livrets de l'observatoire : **DES OUTILS POUR LES COMMUNES**

Des livrets communaux et des livrets par entité paysagère ont été réalisés.

À la demande des élus, chaque commune du Parc disposera :

- **d'un livret communal**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la commune ;
- **d'un ou plusieurs livrets par entité paysagère**, présentant l'ensemble des points d'observation présents sur la ou les entités paysagères concernant la commune.

Chaque Commune désigne **un référent** de l'observatoire photographique du Parc, afin qu'il soit l'interlocuteur privilégié du Parc, et puisse veiller à la pérennité des bornes sur sa commune, tout en veillant à l'évolution du paysage.



## Livrets : PRÉSENTATION ET MODE D'EMPLOI

Les livrets communaux et les livrets par entité se présentent sensiblement de la même manière. Chaque point d'observatoire est présenté sur une double page avec :

- 1 la ou les entité(s) concernée(s),**
- 2 la référence du point**, pour la communication auprès du Parc,
- 3 la localisation GPS** du point (l'extrait de carte et le descriptif texte suffisent en général pour trouver la borne),
- 4 la date des clichés** disponibles ; tous les clichés disponibles ne sont pas forcément représentés sur les livrets par manque de place ; la Commune peut prendre contact avec le Parc afin d'obtenir ces clichés supplémentaires,
- 5 une légende** donnée au point d'observation,
- 6 des photographies** du point d'observation, avec mention de la date de prise de vue,
- 7 un extrait de carte IGN** avec la localisation du point, la direction regardée et l'angle de vue (indiqués par un cône de vue bleu),
- 8 le descriptif** de la localisation,
- 9 l'objectif de veille** : une mention indique si le point concerne plusieurs communes, car en effet, un point d'observation, situé sur le territoire d'une commune, peut également regarder le territoire d'une ou plusieurs autres communes.



## Bornes de l'observatoire : VALORISATION

### Valorisation artistique de l'observatoire

Afin de valoriser autrement l'observatoire des paysages, un projet artistique et culturel a vu le jour en partenariat avec les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne et leurs associations d'animation culturelle.

En se basant sur les points de l'observatoire photographique, des artistes de disciplines variées produiront des œuvres originales invitant le grand public (habitants, scolaires, visiteurs,...) à porter un autre regard sur le paysage.

### Sensibilisation au paysage

D'autres opérations ont également été mises en place depuis la création de cet observatoire, dans le cadre d'une sensibilisation globale des élus et des habitants à leur paysage, et distinctes de la valorisation artistique.

Ainsi, des randonnées « paysage » sont organisées et une exposition de photos a été installée à la Maison du Parc.



## Informations complémentaires

Les points de l'observatoire photographique des paysages du Parc naturel régional du Gâtinais français ont été sélectionnés à partir du travail des bureaux d'étude et en concertation avec les élus et partenaires du Parc. Néanmoins, si une Commune juge qu'il serait intéressant d'**ajouter un point** dans cet observatoire, elle peut formuler la demande auprès du Parc.

Par ailleurs, une Commune trouvant intéressant l'outil de l'observatoire photographique pourra décider de créer le sien à l'échelle communale, en y intégrant davantage de points. Elle pourra s'aider pour cela des conseils techniques du Parc.

## INFORMATIONS ET CONTACT

Parc naturel régional  
du Gâtinais français

**Cathy Bos**,  
Chargée de mission  
Architecture et Paysage  
01 64 98 23 38  
c.bos@parc-gatinais-  
francais.fr





Entité paysagère :

**Forêt des Trois Pignons,  
bois de la Commanderie  
et bois de Larchant**

**Référence du point : 2TPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664719 ; Y : 6807446)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, juillet 2006, janvier 2010, mars 2011, juin 2011, octobre 2011, janvier 2012, mars 2012, août 2012, juin 2013, mars 2014, janvier 2015, août 2016, juin 2017, juin 2018, juin 2020

Les vues lointaines sur la vallée.



Printemps 2005



Juillet 2006



## LOCALISATION

Rocher Guichot, 10 minutes de marche depuis le parking du chemin de la Mée au Vaudoué.

## OBJECTIF DE VEILLE

Veiller à contenir la progression des boisements sur les espaces ouverts.



Juin 2011



Janvier 2012



Janvier 2015



Juin 2017



Juin 2018



Juin 2020



Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

## **Référence du point : 8TPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664558 ; Y : 6806084)

Dates des clichés disponibles : printemps 2005, mars 2009, avril 2009, janvier 2010, mars 2011, juin 2011, octobre 2011, janvier 2012, mars 2012, août 2012, juin 2013, mars 2014, janvier 2015, août 2016, juin 2018, juin 2020

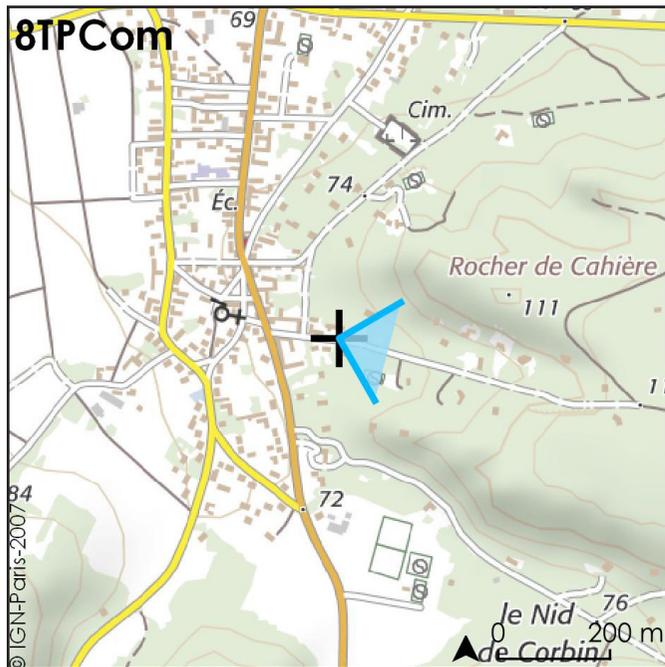
Liaison entre village et forêt.



Printemps 2005



Mars 2009



## LOCALISATION

Chemin de la Montagne Blanche en direction de Meun, côté gauche (la photo est prise 25 mètres après la borne en s'éloignant du bourg).

## OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution de l'aménagement du chemin forestier et veiller sur la qualité des clôtures.



Janvier 2010



Juin 2011



Juin 2013



Janvier 2015



Août 2016



Juin 2018



Juin 2020



Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

## **Référence du point : 9TPCom**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664579 ; Y : 6806504)

Dates des clichés disponibles : automne 2005, mars 2009, mai 2009, janvier 2010, mars 2011, juin 2011, octobre 2011, janvier 2012, mars 2012, août 2012, juin 2013, mars 2014, janvier 2015, août 2016, juin 2017, juin 2018, juin 2020

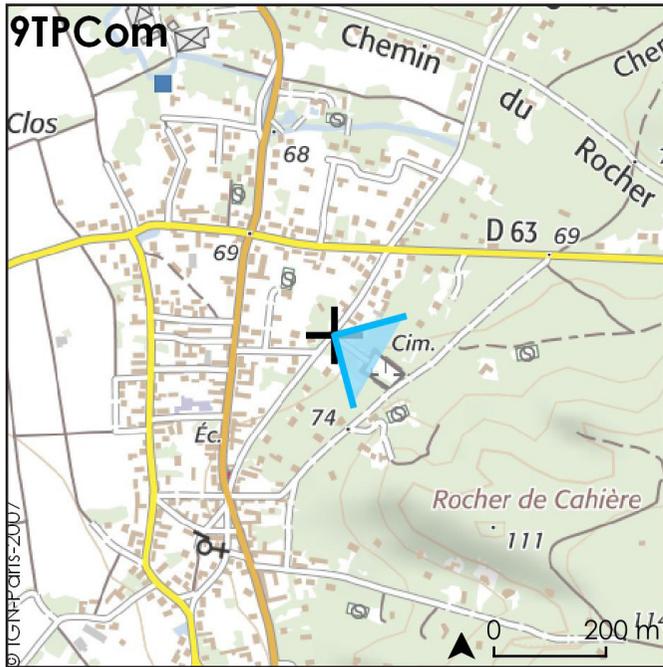
Bâti en lisière de forêt : le cimetière du Vaudoué.



Automne 2005



Mars 2009



## LOCALISATION

Au tout début de l'allée vers le cimetière depuis la rue, côté gauche.

## OBJECTIF DE VEILLE

Suivre la destination des abords des cimetières et notamment l'évolution de la couverture végétale dans leur aménagement.



Janvier 2010



Mars 2012



Juin 2013



Janvier 2015



Juin 2017



Juin 2018



Juin 2020



Entité paysagère :

## **Forêt des Trois Pignons, bois de la Commanderie et bois de Larchant**

**Référence du point : 10TPCom**

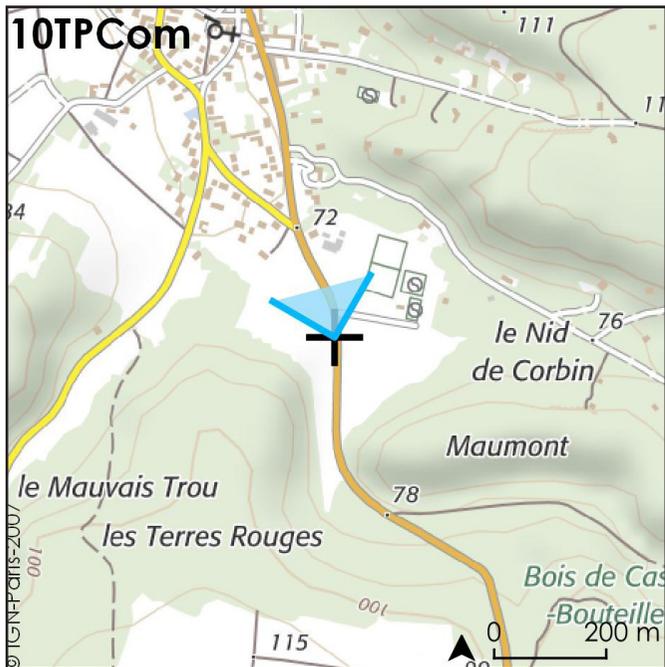
Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664560 ; Y : 6805585)

Dates des clichés disponibles : septembre 2006, mars 2009, avril 2009, janvier 2010, mars 2011, juin 2011, octobre 2011, janvier 2012, mars 2012, août 2012, juin 2013, mars 2014, janvier 2015, août 2016, juin 2017, juin 2018, juin 2020

Une façade villageoise à requalifier (Le Vaudoué sud).



Septembre 2006



## LOCALISATION

D16, en arrivant sur Le Vaudoué, bas-côté gauche avant le chemin communal, au niveau d'un poteau téléphonique.

## OBJECTIF DE VEILLE

Suivre l'évolution des franges villageoises et encourager l'insertion des équipements sportifs.



Janvier 2010



Août 2012



Août 2016



Juin 2018



Juin 2020



Entité paysagère :

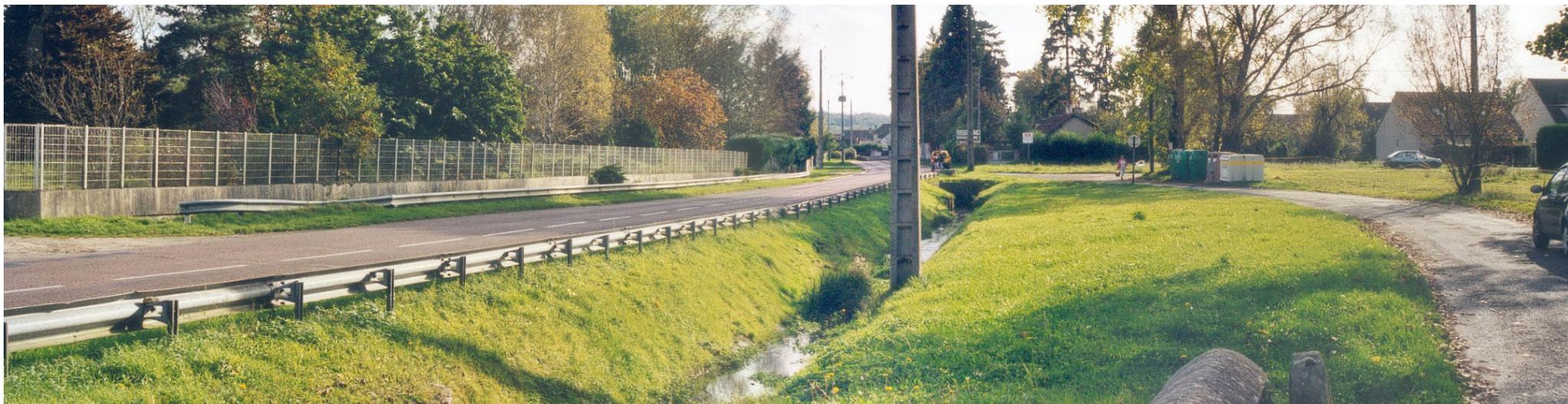
**Vallées de l'École et du  
Rebais, butte de Turelles  
et bois de Malabri**

**Référence du point : 40VETM**

Localisation GPS (Lambert 93) : (X : 664465 ; Y : 6806956)

Dates des clichés disponibles : juillet 2002, avril 2009, avril 2009, janvier 2010, mars 2011, juin 2011, octobre 2011, janvier 2012, mars 2012, août 2012, juin 2013, mars 2014, janvier 2015, août 2016, juin 2017, juin 2018, juin 2020

Entrée nord du Vaudoué, vers la source de l'École.



Juillet 2002



Avril 2009



## LOCALISATION

RD16, entrée du bourg du Vaudoué après le grand virage en venant de Noisy-sur-École. Vue depuis le chemin de terre menant aux conteneurs. La borne est située contre le parapet du pont au-dessus de l'École.

## OBJECTIF DE VEILLE

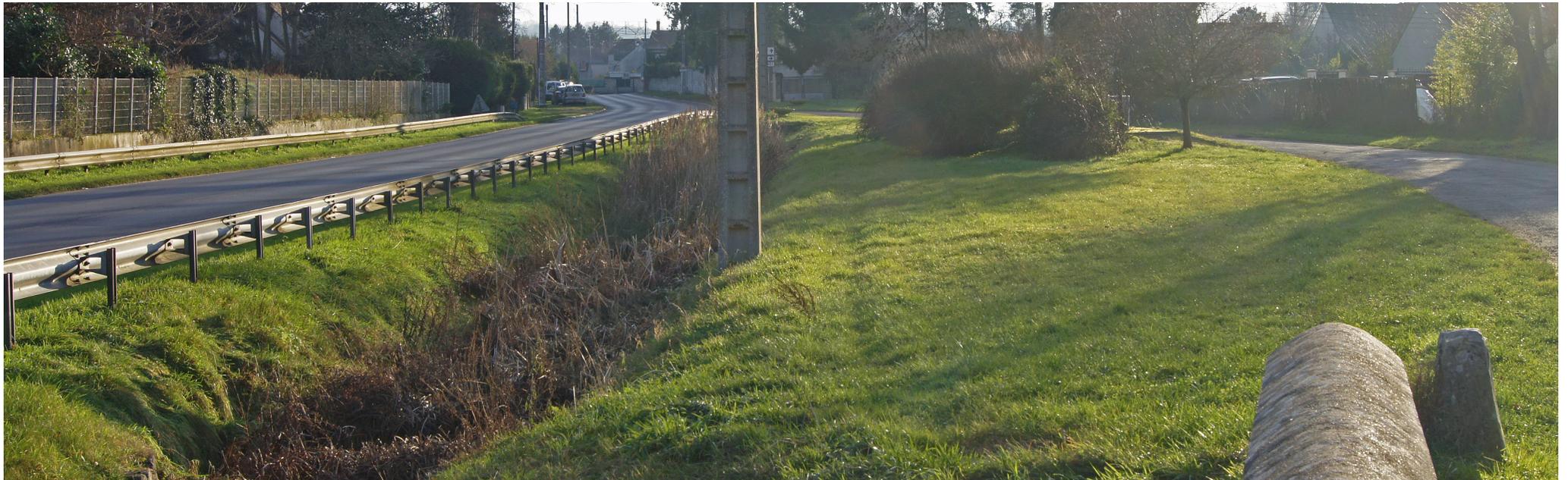
Suivre l'évolution de cette entrée de bourg.



Janvier 2010



Mars 2012



Janvier 2015



Juin 2017

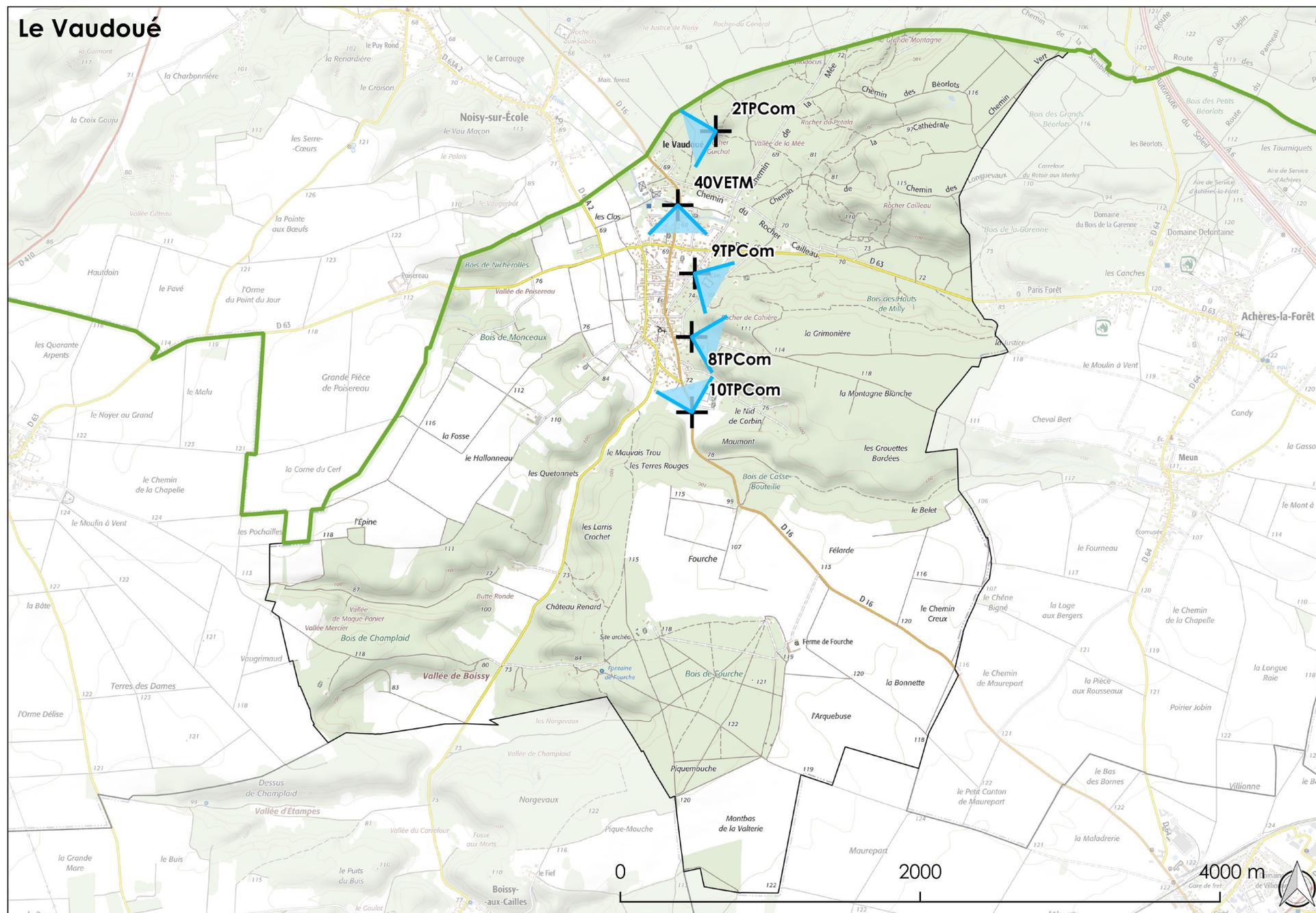


Juin 2018



Juin 2020

# CARTE DE SYNTHÈSE DES POINTS D'OBSERVATION DE LA COMMUNE



Réalisation : Parc naturel régional du Gâtinais français, 04/02/2020. Sources : Scan25, limites communales © IGN – 2015 ; Parc naturel régional du Gâtinais.

# Observatoire photographique des paysages du Gâtinais français



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GÂTINAIS FRANÇAIS

**Maison du Parc**

20 boulevard du Maréchal Lyautey  
91490 Milly-la-Forêt  
Tél. : 01 64 98 73 93  
accueil@parc-gatinais-francais.fr  
www.parc-gatinais-francais.fr

